

# AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 53/003/2007 (Public)

Bulletin n° : 076

ÉFAI

17 avril 2007

## **Pakistan/Afrique du Sud. Khalid Mehmood Rashid réapparaît après dix-huit mois de détention au secret**

Amnesty International a appris de sources pakistanaises ce mardi 17 avril que Khalid Mehmood Rashid, qui avait « disparu » après avoir été remis par les autorités sud-africaines à des responsables pakistanais le 5 novembre 2005, avait comparu devant le *Federal Review Board* (Commission fédérale de révision) situé dans le bâtiment de la Cour suprême d'Islamabad le 12 avril 2007.

Bien que les autorités aient, semble-t-il, ordonné son transfert dans une prison de Rawalpindi et l'aient autorisé à recevoir des soins médicaux et des visites de sa famille, Khalid Mehmood Rashid se trouvait toujours aux mains de l'*Inter-Services Intelligence* (ISI), les services de renseignements de l'armée pakistanaise, le 16 avril.

« *Khalid Mehmood Rashid a déjà passé dix-huit mois de détention au secret, il est totalement inacceptable que les autorités pakistanaises continuent de lui refuser le droit de voir un avocat, de recevoir des visites de sa famille et d'obtenir des soins médicaux. Des mesures doivent être prises immédiatement pour remédier à cette situation. Khalid Mehmood Rashid doit être jugé lors d'un procès équitable ou remis en liberté sans délai* », a déclaré Erwin Van Der Borgh, qui assume actuellement les fonctions de directeur du programme Afrique d'Amnesty International.

Amnesty International tente actuellement d'en savoir plus. L'organisation reste extrêmement préoccupée par l'état de santé de Khalid Mehmood Rashid, après dix-huit mois de détention au secret avec des risques élevés de torture. L'organisation avait lancé un appel au gouvernement pakistanais en 2006, demandant que Khalid Mehmood Rashid soit déféré à la justice sans délai et jugé lors d'un procès conforme aux normes internationales d'équité ou remis en liberté. En outre, Amnesty International avait fait part de son inquiétude au gouvernement d'Afrique du Sud, qui a, semble-t-il, violé ses obligations au titre de l'article 3 de la Convention des Nations unies contre la torture en participant à la « disparition » forcée de Khalid Mehmood Rashid et en l'exposant à des risques de torture.

### **Pour plus d'information, voir:**

*Afrique du Sud. Le gouvernement doit enquêter sur les circonstances du transfert d'un Pakistanais « disparu »* (index AI : AFR 53/001/2006 ; <http://web.amnesty.org/library/index/fracfr530012006>)

*South Africa Briefing for the Committee against Torture* (index AI : AFR 53/002/2006 ; <http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAFR530022006>)

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>